

Communiqué de presse

Saint-Denis, le 2 octobre 2018

La fin de l'hiver approche : les acteurs continuent de se mobiliser pour lutter contre la dengue

6 604 cas de dengue ont été confirmés depuis le début de l'année, dont 141 ont conduit à une hospitalisation. La persistance du virus en cette fin d'hiver austral laisse présager une épidémie d'ampleur au cours de l'été. Depuis plusieurs mois, les actions se multiplient et les différents acteurs poursuivent leur mobilisation.

Les professionnels de santé, des acteurs incontournables dans le dispositif

L'ensemble des professionnels de santé (médecins généralistes, pharmaciens, personnels des centres hospitaliers, laboratoires d'analyses médicales...) ont un rôle essentiel dans la lutte contre l'épidémie de dengue et s'investissent, au quotidien, au service de la population. Parmi eux, citons notamment les médecins généralistes, qui en cas de suspicion du virus, ont pour mission de :

- **Confirmer la maladie,**
- **Prescrire un traitement adapté à chaque patient et lui indiquer les recommandations à suivre,**
- **Identifier et assurer un suivi régulier chez les patients à risques, susceptibles de développer des formes graves de la maladie,**
- **Signaler les nouveaux cas de dengue à l'ARS OI.**

Leurs signalements permettent aux agents de la lutte antivectorielle de l'ARS OI d'identifier en temps réel, les zones de circulation du virus et d'intervenir au plus vite, sur l'ensemble des habitations où, un, ou plusieurs cas de dengue ont été signalés.

Au vue de l'épidémie de grippe en cours sur l'île de La Réunion, les analyses biologiques, pour confirmer les cas de dengue, sont d'autant plus importants, car les symptômes des deux maladies sont proches.

RECOMMANDATIONS

- **A LA POPULATION :** de consulter rapidement un médecin en cas d'apparition de symptômes de la maladie.
- **AUX MEDECINS GENERALISTES :** de poursuivre les prescriptions d'analyses biologiques, en cas d'apparition des symptômes de la dengue.



Contact presse



La GRIPPE

Mode de transmission : de personne à personne

- par voie aérienne, via les microgouttelettes excrétées par les personnes malades lorsqu'elles parlent, toussent ou éternuent.
- En touchant une surface contaminée puis en portant sa main au visage.

Gestes de prévention :

- se laver les mains régulièrement
- se couvrir la bouche dès que l'on tousse ou éternue.

Vaccin : Il existe un vaccin efficace et particulièrement recommandé pour les personnes âgées, les personnes atteintes de certaines maladies chroniques, les femmes enceintes,

La DENGUE

Mode de transmission : par les piqûres de moustiques.

Gestes de prévention :

- se protéger des piqûres de moustiques (répulsifs, ...)
- vider tout ce qui peut contenir de l'eau autour de son domicile.

Vaccin : des vaccins sont en cours de développement mais ne sont pas aujourd'hui opérationnels dans le contexte de la Réunion.

Situation épidémiologique au 2 octobre 2018

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Du 17 au 23 septembre (données de la semaine dernière en cours de consolidation), **9 cas de dengue** ont été diagnostiqués et sont répartis dans les zones suivantes :

=> **Dans l'ouest :** Le Guillaume (2 cas), La Saline (1 cas) et La Possession (1 cas)

=> **Dans le sud :** Saint Louis (2 cas), Le Tampon (1 cas), Ravine des Cabris (1 cas)

=> **Dans l'est :** Saint André (1 cas)

Au total depuis le début de l'année 2018, on enregistre :

- **141 hospitalisations** pour dengue
- **450 passages aux urgences**
- **4 décès**, dont 3 ont été considérés, après investigations, comme directement liés à la dengue
- **Plus de 23 000** le nombre de personnes ayant consulté leur médecin traitant pour des symptômes évoquant la dengue.



Contact presse

